

Le dispositif « Sortir ! » conforté

Le dispositif « Sortir ! » permet l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs aux publics qui en sont le plus éloignés.

Afin de conforter celui-ci et de renforcer son utilisation effective, un Comité de Pilotage rassemblant ses financeurs et un comité de suivi rassemblant également ces derniers avec des représentants des utilisateurs et des acteurs du dispositif seront mis en place.

Également, dans le cadre du budget 2016, 410 000 € de fonctionnement ont été voté par le conseil municipal.